



Le Trait d'Union

Sommaire

Avril 2024
N° 211

- 2 Les services
- 2 Exposition
- 3 Le mot du maire
- 3 Actualités
- 4 A venir
- 5 Brèves
- 6 A Noter
- 6 Développement durable
- 7 Kbleu
- 7 Urbanisme - état civil
- 7 Devoir de mémoire
- 8 Histoire locale

Conseil intercommunal des jeunes

Lors de sa dernière séance, le Syndicat Intercommunal Scolaire du Jura Alsacien a voté la création d'un conseil intercommunal des jeunes.

Le conseil des jeunes est élu pour 2 ans. C'est une assemblée qui permet de donner la parole aux jeunes dans un rôle consultatif. Les délibérations prises par ce conseil n'ont pas force réglementaire mais le deviennent après approbation du syndicat scolaire.

Les jeunes élus seront amenés à réfléchir prioritairement sur des projets autour de l'école mais aussi ponctuellement pour des communes du SISJA, Bendorf, Ferrette, Kiffis, Ligsdorf, Lucelle, Sondersdorf et Winkel. Ils seront sollicités pour contribuer au devoir



Les élus au conseil intercommunal des jeunes

de mémoire et participer aux cérémonies patriotiques, à l'organisation des journées citoyennes ou encore à des événements intergénérationnels.

Les jeunes élus sont au nombre de 14 ; 7 garçons et 7 filles. Ont été élu-e lundi 15 avril : ANBAR Eléonore CM1, FERREIRA GONCALVES Enzo CM2, GEISS Emma CM1, GORISSE Lily CM2, HAEFFLINGER Zoé CE2, HENGY Samson CM2, IBNOULKATIB Kenza CM1, MARTIN Noa CM1, MEISTER Jade CM1, NOUCER Kais CM1, RIOU Joris CM2, SARAR Aliya CM1, SCHMITT Hugo CM2, ZUNDEL Liam - CM1

Toutes nos félicitations aux jeunes élus et à tous les élèves pour leur participation et leur engagement.



lundi 15 avril éléction du conseil intercommunal des jeunes.

Samedi 6 avril
2024

inauguration de la fuste à la Heidefluh par le président du club Vosgien, JL Blauel et les maires de Ferrette et Bouxwiller.



Ouverture au public des services administratifs de la mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi: de 8h à 12h
Mercredi: de 14h à 18h

Service passeport biométrique et cartes d'identité

Mercredi: de 08h15 à 11:45 et de 14h15 à 18h45

Jeudi: de 14h15 à 17h45

Vendredi : de 08h30 à 11h30 et de 14h15 à 17h45

La prise de rendez-vous préalable est obligatoire pour l'instruction des demandes.

Adresse : Mairie de Ferrette
46, rue du Château 68480 Ferrette

L'agenda

du 4 au 12 mai : Expo patchwork
12 mai : Cérémonie de commémoration du 8 mai à Durlinsdorf
du 12 mai au 22 septembre : Exposition les Comtes de Ferrette et leur héritage

25 mai : Journée citoyenne

21 juin : Fête de la musique

29 et 30 juin : Fête médiévale

13 juillet : Fête Nationale

25 juillet : Arrivée de la 2e étape du Tour Alsace

Les services

Le Conseiller numérique

Dans un monde où tout doit se faire en ligne, le Conseiller Numérique est là pour vous aider.

Vous avez besoin de créer une adresse mail mais ne savez pas comment faire ni comment vous en servir ? Vous n'arrivez pas à accéder à votre compte ? Vous ne comprenez rien à votre nouveau smartphone ? Vous avez peur de vous faire arnaquer ou pirater ? Il a réponse à ces questions et bien plus encore.

Lors de séances individuelles d'une heure adaptées à votre niveau, le Conseiller Numérique vous apprend comment devenir autonome dans votre usage du numérique. Vous pouvez aussi venir sans rendez-vous dans le cas de petites questions ou de petits soucis à régler.

Contactez-le par mail à cnfs@ferrette.fr ou par téléphone au 07.56.32.04.30.

Son bureau se trouve dans la Maison France Services à la mairie, 46 rue du château à Ferrette, au rez-de-chaussée.

Accueil du public : le Mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le Mercredi de 8h à 12h et de 13h à 17h et le Jeudi de 9h à 12h

L'espace France Service à la mairie

il est ouvert chaque jour, du lundi au vendredi.

Lundi : 8h - 12h et 13h - 16h

Mardi : 9h - 12h et 14h - 17h

Mercredi : 8h - 12h

Jeudi : 9h - 12h

Vendredi : 13h - 17h

Ses agents accompagnent le public dans les démarches administratives en ligne :

- l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS)

- la Caisse d'allocations familiales (CAF)
- la Caisse nationale d'assurance maladie (sécurité sociale)

- France Travail

- La Poste

- les services des impôts et la direction générale des Finances publiques (DGFiP)

- les ministères de l'Intérieur et de la Justice

- la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV)

- la Mutualité sociale agricole (MSA)

Un partenariat a été signé en novembre 2023 intégrant à l'offre des espaces France services les démarches relatives au Chèque Energie.

- l'Agence Nationale de l'Aménagement de l'Habitat (ANAH)

Un ordinateur et des outils informatiques (scanner, imprimante) sont également mis à la disposition du public.
Tél : 03 67 24 68 04

Courriel : ferrette@france-services.gouv.fr

Internet : <https://www.france-services.gouv.fr/>

La Poste Relais

Un comptoir aux couleurs de l'entreprise La Poste permet toutes les opérations postales habituelles, à l'exception des services liés à la banque postale ou aux assurances au tabac-presse Au château, 24, rue de la 1re Armée à Ferrette,

Ouverture : 7/7 de 7h15 à 12h15 et de 14h à 18h30 du lundi au vendredi, le samedi de 7h15 à 18h et le dimanche de 9h à 12h.

Déchets verts à Vieux-Ferrette les mercredis de 16h à 18h et les 1e et 3e vendredis du mois de 16h à 18h

Permanences sociales sur rendez-vous

- À la mairie, 46 rue du château

LUNDI APRES-MIDI

- ADF Association d'aide aux frontaliers (3e lundi du mois)
Jean-Marc Koenig 07 71 68 99 90

MARDI MATIN

- Assistante sociale du secteur Mme Nicolle 03 89 08 98 98

MARDI APRES-MIDI

- Assistante sociale du secteur Mme Wittich 03 89 08 98 98

MERCREDI MATIN

- Mission locale pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes Mme Pax 03 89 08 96 71

MERCREDI APRES-MIDI

- Mission locale pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes Mme Pax 03 89 08 96 71

- Carsat, Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail, service social (semaines paires)

Mme Rémy 03 89 56 94 86

JEUDI MATIN

- Centre de soins, d'accompagnement et de prévention d'addictologie, CSAPA le Cap (3x par mois)

Mme Berger 03 89 40 67 01

JEUDI APRES-MIDI

- Maison des adolescents (semaines impaires) Mme Knecht 03 89 32 01 15

VENDREDI MATIN

- CSAPA le Cap (1x par mois) Dr ODERMATT-BIAYS 03 89 40 67 01

- RSA (1er vendredi du mois) Mme Felblinger 03 89 08 98 85

VENDREDI APRES-MIDI

- Assistante sociale du secteur Mme Wittich 03 89 08 98 98

Exposition



L'Atelier du patchwork

présente ses créations textiles lors d'une exposition qui se tiendra dans différents lieux de la ville, du 4 au 12 mai 2024 de 10 heures à 18 heures.

Cette année, le groupe de Nadia Stumpf est notre invité d'honneur!

Rendez-vous pour une promenade découverte au départ de l'espace Robelin et son café éphémère, vers la médiathèque, l'Ancien Tribunal (nouvelle mairie), l'Hôtel de ville

pour terminer à la Halle aux blés!



Edito



Le mot du maire

Depuis fin janvier, l'Ancien Tribunal s'est vu une nouvelle fois changer d'affectation et devenir la Mairie de Ferrette.

Ce transfert permet d'accueillir l'ensemble des services de la mairie et de ses satellites dans un immeuble répondant aux critères d'accessibilités (ascenseur) et offrant des facilités de parking.

Sont installés aussi dans ce bâtiment, outre la salle de réception, devenant également salle de Mariage, les bureaux de France Services, la borne d'accueil pour passeport biométrique et carte d'identité, ainsi que les bureaux du Conseiller Numérique et des permanences sociales.

Ainsi se trouvent regroupés dans un même lieu, les services à la population de Ferrette et de l'ensemble de notre territoire de vie.

Le bâtiment historique de l'ancienne mairie que nous appellerons toujours « Hôtel de Ville », continuera d'héberger l'Espace Muséal, Renaissance, agrandi avec l'ancienne salle du Conseil Municipal qui sera une salle d'honneur pour diverses manifestations.



Actualités

Le budget communal 2024

Tous les ans fin mars, début avril, le conseil municipal vote un budget prévisionnel pour l'année en cours. Ce budget fixe les prévisions de recettes et les affecte en différentes dépenses de fonctionnement (énergie, salaires des agents, charges diverses...) et d'investissement (travaux sur les bâtiments, aménagements etc.). L'inflation qui grève les budgets familiaux affecte évidemment les finances de la commune. Le point d'indice défini par le budget de l'état qui fixe le salaire de base de nos agents n'a pas suivi la courbe de l'inflation mais il a néanmoins augmenté. Sans maintenir le pouvoir d'achat des agents, cette augmentation pèse dans le budget communal. Ferrette a été protégée des pics de coût de l'énergie. Petite commune, nous avons bénéficié pour l'électricité du tarif bleu, réglementé. Pour l'approvisionnement en gaz, un contrat signé avant 2020 a couru jusqu'en mars 2024, nous garantissant un prix du gaz très bas pendant la crise. Avec le nouveau contrat de gaz et l'augmentation conséquente du tarif bleu, la dépense d'énergie est passée de 44000€ en 2021 à 63000€ en 2023 et c'est 90000€ qui sont prévus pour 2024...

Lors du dernier Conseil Municipal, nous avons approuvé à l'unanimité une sensible augmentation de nos impôts locaux. Hausse indispensable pour compenser l'inflation. Celle-ci se traduit au niveau communal par une hausse conséquente des dépenses de fonctionnement liées aux charges de personnel, et à l'augmentation du prix de l'énergie, ainsi qu'à des achats pour la nouvelle mairie.

Pour 2024, nous avons réduit à leurs stricts minimums nos investissements afin de ne pas recourir à davantage d'emprunt. Dans les années à venir, nous retrouverons une meilleure souplesse financière, tout en réduisant notre dette.

Dans les pages suivantes, vous serez informés des différentes actions et manifestations en cours ou à venir, « Merci » aux organisateurs et aux participants.

Une nouveauté, l'arrivée à Ferrette le 25 juillet 2024 d'une étape du tour d'Alsace.

Dans cette période troublée et charnière que nous traversons avec une fragilisation de nos chaînes de valeurs, je voudrais aussi souligner et remercier toutes les forces vives de notre territoire, pour leurs implications au service de nos collectivités et du bien commun.

Votre Maire - François COHENDET

A cela s'ajoutent les dépenses d'aménagement de sécurisation de l'accès à la nouvelle école qui ont été indispensables en 2023. Ces travaux ont nécessité de recourir à l'emprunt. Des remboursements conséquents d'investissements plus anciens prennent fin en 2024 et 2025. En attendant, sans être critique et pour éviter qu'elle le devienne, la charge de la dette est importante et nous avons décidé d'attendre qu'elle diminue pour réaliser de nouveaux investissements conséquents.

Pour ces différentes raisons, malgré de très importantes économies prévues dans les charges de fonctionnement, tout en maintenant les services à la population, il a été nécessaire d'augmenter légèrement les taux d'imposition pour équilibrer le budget.

La taxe foncière sur les propriétés bâties passe de 29,21 % à 30,61 %, la taxe foncière sur les propriétés non bâties de 69,27 % à 72,59 % et la taxe d'habitation de 20,12 % à 21,08 %. Ce qui apporte un revenu supplémentaire de 17 500€ pour un budget prévisionnel de 1 187 092,21 € en fonctionnement et 713 195,58 € en investissement.

Événements - A venir



Pour la première fois sont exposés les vestiges originaux des comtes de Ferrette, ancêtres de Jeanne de Ferrette, parmi lesquels des chartes médiévales munies de leurs sceaux, le nécrologe de l'abbaye de Lucelle, des sculptures. Ces pièces uniques, issues d'une dizaine de collections, permettent de s'immerger dans le Sundgau médiéval, tel

que l'a connu Jeanne de Ferrette.

Autres manifestations Ferrette, 1324-2024

Sam. 25 mai, 14h : Mairie, 46 rue du Château

- Conférence « Les dix comtesses de Ferrette qui ont marqué l'histoire » et Présentation du livre « Les comtesses de Ferrette » de Philippe Lacourt et Paul-Bernard Munch de la Société d'Histoire du Sundgau

- Visite de l'exposition « Les comtes de Ferrette ».

Dim. 7 juillet, 11h : RDV parking église

Promenade poétique et musicale « Elévation au château » de Philippe Koerper et Victor Saudan. Elle vous conduira à travers l'espace et le temps sur le chemin d'une métamorphose... Plateau.

Vend. 30 août, 20h : Chapelle centre d'accueil

Don Bosco, 12 rue de Lucelle

Concert de l'ensemble Al-Andalus, Chansons et danses médiévales. Plateau.

Sam. 7 sept., 17h : Mairie, 46 rue du Château

Conférence « Meurtre au château. Coup de théâtre au sujet de l'assassinat du comte Frédéric de Ferrette ! ». Jean-Claude Rebetez, conservateur des Archives de l'ancien Evêché de Bâle à Porrentruy.

Entrée Libre



Oyez, Oyez, les 29 et 30

juin, Ferrette se parera à nouveau des couleurs médiévales pour fêter le 700^e anniversaire du

mariage de Jeanne. Alors gentes dames et beaux damoiseaux pourront découvrir le marché médiéval, les métiers anciens, les musiques, les danses, les bouffonneries, les campements et ses tavernes ... Cette année, l'association « Ferrette La Médiévale » ne sera pas en mesure de produire le spectacle de

chevalerie habituel avec ses cavaliers, cascades et arts du cirque mais en partenariat avec la CEA et le festival « Châteaux et légendes » plusieurs spectacles et animations seront présentés au château et à l'aire de spectacle « la lice ». Jeanne et Albert II de Habsbourg étaient précurseurs dans bien des domaines et les sports anciens (année olympique oblige) seront mis à l'honneur au travers de joutes de chevalier, démonstrations de combat de différentes époques et autres jeux d'adresse. Troubadours et danseurs viendront compléter l'ambiance festive autour des tavernes et ripailles tenues par des associations locales.

Programme complet à suivre prochainement sur les réseaux sociaux et sites internet.

Mais pour que cette fête puisse avoir lieu nous avons besoin de vous ! décoration de la ville, aides aux caisses, logistique, mise en place du marché d'artisan et des points de restauration, etc ... les besoins sont nombreux avant, pendant et après la fête. En particulier nous cherchons à loger les troupes d'animation chez l'habitant sur le secteur de Ferrette et environs.

Pour nous rejoindre, proposer vos services ou solution de logement, vous pouvez contacter :

- La mairie
- contact@ferrette-medievale.org
- L'Office de tourisme tél : 03 89 08 23 88

La rue du château depuis le jardin médiéval et la ville haute de Ferrette jusqu'à la rue de Lucelle, la rue du Felseneck vers l'aire de spectacle + le château seront intégrés au périmètre de la fête avec accès payant. Les véhicules seront interdits à la circulation et devront être évacués du périmètre, du vendredi 28 juin 13h au dimanche 30 juin 19h.

Les habitants de ce périmètre recevront un pass pour circuler librement et passer les caisses.

Une permanence sera assurée à la halle au blé le samedi 1er juin de 10h à 12h pour recevoir les pass avec un justificatif de domicile correspondant au périmètre ; (après cette date, les pass seront à récupérer à la mairie).

Ce sera également l'occasion de recevoir les oriflammes à installer à vos fenêtres, (venez nombreux).

Le comité d'organisation des médiévales de Ferrette 2024.





Brèves

l'arc@bas, notre ancienne école poursuit sa transformation!

Pose de cloisons, création d'un espace convivial, mise en accessibilité à tous les publics pour permettre une installation dans les meilleures conditions de l'école de musique...

Mais aussi, installation du studio TV, mise en route du studio d'enregistrement où trône la roll's des consoles en cours de tests...

Mais aussi, création d'un espace scénique!

Et encore, tournage des premiers reportages de la chaîne "Ligne Sundgau", à découvrir bientôt sur le canal local ainsi que sur les réseaux sociaux.

Et si vous veniez découvrir ce nouvel espace incroyable dans notre territoire ?!

Pour plus d'info : contact@larcabas.fr

Conseiller numérique

Intervention du conseiller numérique au collège pour participer à l'éducation au numérique de nos jeunes concitoyens.

Pôle scolaire Robelin

Les MS, GS et les CP/CE1 monolingues ont séjourné à "La Ferme" à Luttenbach-près-Munster début avril. Leurs



enseignantes Mmes MARX, JANDER et FUETTERER leur ont concocté un beau programme: acrobbranche au parc "Bol



d'Air" à La Bresse, visite d'une ferme et fabrication du munster et équitation pour les plus grands. Les élèves sont rentrés ravis, la tête pleine de bons souvenirs!

Groupe de décoration de Ferrette

Le groupe de décoration a réalisé 10 bacs tressés, en branches recyclées.

Ces bacs ont été installés par les membres du groupe de décoration à divers endroits de la commune : aux entrées d'agglomération (Sondersdorf et Vieux-Ferrette), un autre plus bas dans la rue du Château, sur la place de la Halle au Blé, rue Grimaldi, au lavoir et à l'aire de spectacle.

Nous attendons avec impatience le moment de planter, prévu mi-mai, et mettre ainsi des couleurs dans nos bacs



grâce à la diversité des fleurs et des plantes.

Des bénévoles, que nous avons nommé

« marraine et parrain »

fleuriront et entretiendront

les bacs. Cet embellissement

reste dans l'esprit de la

ville médiévale et rappelle également notre attachement à la nature.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes participantes pour leur enthousiasme et leur investissement. Nous vous remercions de respecter le travail et de ne pas dégrader les décorations.

Toute aide est la bienvenue dans un esprit de partage et de bonne humeur pour de nouveaux projets.



Tennis Club Vieux-Ferrette

Printemps 2024

Championnat par équipe (mai)

Trois équipes participeront aux divers championnats par équipe dont une équipe jeune 11/12 ans, une équipe féminine et une équipe masculine.

Tournoi (juin)

Tournoi de l'école de tennis suivi de la journée des finales et remise des diplômes aux enfants de l'école de tennis le samedi 29 juin.

Stages/cours particuliers

sur le site internet du club www.club.fft.fr/tennisvieuxferrette dans la rubrique « Stages »

ou en contactant directement le moniteur du club (coordonnées sur le site)

Inscription pour les adultes

Les inscriptions pour les adultes ont lieu chez Pascal à la Pâtisserie "La Mignardise" 57 Rue de Ferrette à Vieux-Ferrette. Veuillez-vous munir de la feuille d'inscription complétée que vous trouverez sur le site internet du club www.club.fft.fr/tennisvieuxferrette

(voir dans la rubrique : « LA VIE DU CLUB » « Inscriptions et Tarifs »)

Réservation

Après inscription, la réservation d'un court peut s'effectuer sur le site « <https://tenup.fft.fr/> »

Renseignements

sur le site internet du club www.club.fft.fr/tennisvieuxferrette,

on y trouve toutes les informations utiles pour la pratique du tennis (formulaire d'inscription, tarifs, actualités, ...). Vous pouvez aussi nous contacter par email ou par téléphone (bernard.dandois@orange.fr / 0607216944)

A Noter

25 mai journée citoyenne
inscription sur www.ferrette.fr ou sur le formulaire ci-joint.



21 juin fête de la musique

À Ferrette De nombreuses scènes, de la restauration : réservez votre soirée !

14 juillet

La cérémonie de la fête nationale du 14 juillet se déroulera à Ferrette samedi 13 juillet 2024. Des informations supplémentaires vous seront communiquées au courant du mois de juin.



Tour d'Alsace 2024 - Arrivée de l'étape à Ferrette

Jeudi 25 juillet 2024 - 154.9km

Etape 2 : Course en ligne RIEDISHEIM > FERRETTE

3 passages à partir de 15h20 devant la ligne d'arrivée au pôle scolaire rue Robelin.



Ce parcours vallonné reliant Riedisheim à Ferrette offre une succession de montées et de descentes, mettant à rude épreuve la résistance des coureurs. Les petites routes sinueuses et vallonnées nécessitent une gestion précise de l'effort. Franchir la ligne d'arrivée à Ferrette représente la

victoire sur un parcours difficile et casse-patte, faisant de cette étape de 154.9 kilomètres un véritable test d'endurance.

Cours de qi-gong et tai-chi-chuan

Des cours de qi-gong et de tai-chi-chuan sont organisés par l'association sundgauvienne du tao depuis septembre dernier à Ferrette. Ils sont donnés par Andréa Deleume, professeure diplômée.

Les personnes qui souhaitent découvrir ces pratiques traditionnelles chinoises sont les bienvenues à tout moment.

Les cours ont lieu dans la **salle du préau Arcabas** (cour de l'ancienne école primaire), au 48 rue du Château, **chaque mardi soir: qi-gong de 18h à 19h15, tai-chi-chuan de 19h15 à 20h45.**

Renseignements: Tél. 06 12 31 27 10.

Courriel: sundgauvtao@aol.fr

Site: sundgauviennedutao.fr

Sophrologie à FERRETTE

avec Mme ZANIN Françoise.

Lieu : la salle de la **Halle aux blés**

Les **mardis** 16 avril, 23 avril, 14 mai, 28 mai, 04 juin et 18 juin

Horaire : **10h à 11h15**

Tarif: gratuit, (pris en charge par la conférence des financeurs).

Uniquement pour les personnes de + de 60 ans.

Inscription obligatoire au 0389430203

Ou par mail ylobstein@apa.asso.fr

Médiathèques du Rocher

3a route de Lucelle 03 89 40 29 39

Mardi : 16:00 - 18:00

Mercredi : 10:00 - 12:30 / 14:00 - 18:00

Vendredi : 14:00 - 17:00

Samedi : 9:30 - 13:00

fermée mercredi 1 et 8 mai



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

LE TEMPS DU MATIN : lundi, mardi, jeudi, vendredi

• Accueil du matin : 7h15 -> début de l'école

LE TEMPS DU MIDI : lundi, mardi, jeudi, vendredi

• Accueil de midi avec repas : Sortie d'école->retour à l'école repas compris

LE TEMPS DU SOIR : lundi, mardi, jeudi, vendredi

• Soir 1 : Sortie d'école->17h15

• Soir 2 : Sortie d'école->18h30

Accueil extrascolaire (ALSH) au périscolaire à Ferrette : du 22 avril au 3 mai et du 5 au 16 août.

Consulter le site de la CCS pour connaître les autres lieux d'accueil.

Rectificatif : dans le numéro 210 de décembre 2023 vous avez pu voir une photo de la sculpture "Regard vers le Futur" de Daniel Schwarz (CH), offerte à la ville de Ferrette par l'ancienne association "Ferrett'Art" sans précision de l'auteur de cette œuvre. La rédaction présente ses excuses pour cet oubli.



Développement Durable



Caritas Alsace est à la recherche de familles volontaires pour accueillir un ou deux enfants cet été. Tout au long de l'année, l'association suit des familles en situation de précarité. Celles-ci ont rarement la possibilité de partir en vacances, faute de moyens. Caritas propose à leurs enfants, âgés de 7 à 10 ans, de partir dans des « familles de vacances » bénévoles, pendant deux semaines en été. Dates d'accueil pour l'été 2024 : du 9 au 23 juillet ou du 23 juillet au 2 août (au choix). Plus d'informations par téléphone auprès de Valeria (06.23.08.69.75) ou par mail (AFV@federationcaritasalsace.org)

Covoiturage

Aujourd'hui, 88% des trajets quotidiens se font seuls. Pour encourager les mobilités durables la Communauté de Communes Sundgau s'est associée à BlaBlaCar Daily. Depuis le 18 mars, la CC Sundgau participe au financement des trajets de covoiturage dans le cadre des déplacements domicile-travail.

En tant que conducteur :

- Téléchargez l'application BlaBlaCar Daily, indiquez votre adresse de domicile et de votre travail, proposez des trajets pour tous les jours de la semaine ;

- Recevez entre 2 et 3€ par personne et par trajet (dans la limite de 150€/mois) ;

- Recevez une prime gouvernementale de 100€ (25€ pour le 1er trajet et 75€ après le 10ème trajet).

En tant que passager :

- Téléchargez l'application BlaBlaCar Daily, indiquez votre adresse de domicile et de votre travail, cherchez les

conducteurs disponibles à vos horaires ;

- Payez uniquement 0.50€ par trajet (la CC Sundgau finance le reste) ;

- BlaBlaCar Daily vous offre vos 10 premiers trajets.



Régie du réseau câblé du Haut-Sundgau

KBleu, le réseau libre des 2 Ferrette
KBLEU, la régie du réseau libre des 2 Ferrette
ATTENTION AUX FAUSSES INFORMATIONS

Depuis quelques semaines, les opérateurs telecom cherchent de nouveaux clients dans nos communes de Ferrette et Vieux Ferrette.

Cette opération de démarchage est légale, sauf si elle s'accompagne d'éléments d'information et de publicité mensongers ou diffamatoires, notamment à l'encontre de l'offre historique de KBleu.

Alors :

- **Non !** KBleu ne va pas disparaître dans les mois qui viennent.

- **Oui !** KBleu vous propose aussi une offre fibre.

Soyez prudents ! Et n'hésitez pas à nous contacter, ou la mairie, si vous faites l'objet d'opérations de démarchage irrégulières.

Présents à vos côtés depuis plus de 30 ans, et en accord avec Rosace, nous nous engageons pour que cessent ces pratiques irrégulières.

Pour toute question n'hésitez pas à nous contacter : contact@kbleu.net

Entendu sur les seuils de maison

...tel abonné a été démarché et apparemment de manière invasive : « kbleu n'a pas la fibre (...) »

Mais cet abonné reste car chez nous tout fonctionne sans problème.

Et d'insister lourdement sur kbleu-qui-n'a-pas-de-fibre (alors qu'il l'a depuis longtemps...)

Qu'ils sont pénibles, ces démarcheurs-là !
!!! Non, la régie ne va pas disparaître. Oui la régie fournit de la fibre !!!

Autre argument SFR rapporté

...nous avons l'exclusivité du réseau fibre et les gens doivent aller sur la fibre. Raccourcement dans 2 semaine OK ?

Réclamations

...également, on ne pourra mettre Rosace dans la boucle de réclamation à SFR (ou autres) que si on a le nom du démarcheur et l'entreprise pour laquelle il travaille. Ils ont tous un badge et une carte SFR (ou autres) mais ce sont des entreprises de "Commercial Démarcheurs" qui sont mandatées par SFR (ou autres) qui envoient des commerciaux au démarchage, qui sont payés en grande partie à l'abonnement signé.

Canal local

Avec la montée en charge de l'Arc@bas et de la chaîne de TV "La Ligne Sundgau", nous accentuons le côté communication sur le canal local ainsi que sur les réseaux sociaux.

Fibre kbleu

...l'installation fibre kbleu va bon train malgré l'ouverture Rosace.

Intéressant, le « sans frais d'installation » avec engagement

Maintenance nocturne

...pour réduire au maximum l'effet de coupure programmée, une carte électronique du « cmts » desservant 1/5 de l'internet a été remplacée le 11 avril à 3h du matin. Durée 10 minutes. En effet, en surveillant le réseau, nous avons

remarqué un « reboot » incongru deux à trois fois par jour.

Augmentation générale des débits sur les connexions fibre optique de Kbleu

L'ouverture du service de Rosace a eu un effet bénéfique pour kbleu et pour ses abonnés fibre. Kbleu a enfin pu bénéficier de l'augmentation de débit demandée depuis 2 ans et tant attendue !

Abonnés fibre de kbleu, vous la constaterez en même temps que vous lisez ces lignes.

Photovoltaïque

...le projet « vert » avec panneaux solaires prend tournure. Il est à remarquer que l'intégralité de l'énergie fournie par les panneaux + onduleurs est consommée sur place, sans transport et sans injection dans le réseau électrique. Une vraie autoconsommation.

permanence et contact

Lundi 16h-17h mairie de Vieux Ferrette. Présence de Sylvie et de Hugues.

Sylvie Renger srenger@kbleu.net
administration, secrétariat 03 68 35 02 00

Jean Marie Bach jmbach@kbleu.net
directeur, travaux divers

Hugues Martin hmartin@kbleu.net
président, communication, fibre

Yves Rebreyend yrebreyend@kbleu.net
technique RF

Daniel Jordan djordan@kbleu.net
professionnel en internet, téléphone, etc...

le site de kbleu : kbleu.net et aussi [facebook.com/KbleuTV](https://www.facebook.com/KbleuTV)

fin de rédaction 18.4.2024 CM/HM/DJ/YR

Urbanisme - état civil

Permis de construire

Aucun permis n'a pour l'instant été délivré

L'état civil 2024

Naissances

24/01/2024 : Venise WEISS

21/02/2024 : Liam ANGLY GOLLENTZ

21/02/2024 : Adnan SAMADI

Décès

24/12/2023 : Eole AMMIRATO

HUNTZIGER

06/03/2024 : Francis BANZET

12/03/2024 : Raymond GABRIEL

25/03/2024 : Othon JUEN

Bon anniversaire

Tous nos meilleurs voeux aux personnes qui fêteront prochainement leur grand anniversaire:

81 ans : Chérif Bentayeb le 15/06,

Jeanne Zurbach le 28/06, Maria Marni le 26/09

82 ans : Thérèse Fega le 5 janvier, Monique Fricker le 11 janvier

84 ans : Marie-Thérèse Schebath le 26/04

85 ans : Monique Uffoltz le 4/05, Monique Wolff le 6/06, Marie Echingier le 11/07

86 ans : Pierre Zurbach le 6/06, Monique Glad le 26/08, Marceline Riff le 9/09

87 ans : Jeanne Hager le 26/04, Marianne Wald le 7/08, Michel Buecher le 29/09

88 ans : Marianne Wolf le 17 février

89 ans : Vidyaben Patel le 15/08

93 ans : Léonie Ruso le 3/06

94 ans : Jean-Paul Blauel le 11/06

Deuxième fibre

Rosace Soutenue par la Région Grand Est, la Communauté de Communes Sundgau et la ville de Ferrette, la 2e fibre est en cours de déploiement.

Devoir de mémoire

8 Mai

Souvenons-nous ! le 8 mai 1945 a été signé l'armistice de la seconde guerre mondiale.

Cette année la cérémonie de commémoration aura lieu à Durlinsdorf.

Rendez-vous **dimanche 12 mai 2024 à l'église Saint Pierre et Paul de Durlinsdorf** :

- 9h30 Messe du souvenir
- 10h45 Cérémonie protocolaire



Histoire locale

L'ANCIEN TRIBUNAL DE FERRETTE

Les justices de paix étaient des institutions juridiques de proximité, mises en place en 1790 à raison d'une par canton. L'objectif de cette création était de mettre au service des citoyens une justice plus proche, efficace, simple, rapide, gratuite et équitable, en parallèle à la justice classique. Les juges de paix avaient pour principale mission de régler les litiges de la vie quotidienne par une démarche conciliatrice: petites affaires personnelles et mobilières, conflits bénins entre particuliers, contraventions de simple police.

Depuis l'organisation des tribunaux inférieurs institués dans chaque canton par la loi des 16 et 24 août 1790, la justice de paix de Ferrette a tenu ses audiences dans l'Hôtel de Ville jusqu'au début de l'année 1906. Vingt et un magistrats ont occupé le siège de la justice cantonale durant cette période, et 9 greffiers, 10 huissiers et 11 commissaires de police ont été attachés à l'administration judiciaire du canton. L'accès à la fonction de juge de paix ne nécessitait aucune qualification particulière en droit, mais résultait d'un vote, puis d'une nomination. Dès lors, on retrouve dans cette fonction, principalement des personnes dotées d'une autorité morale et d'une situation sociale établies.

Au début du 20^e siècle le tribunal de justice finit par être à l'étroit à l'Hôtel de Ville où ses archives s'amoncelaient. Les autorités allemandes, qui administraient l'Alsace depuis 1871, décidèrent de construire un nouveau palais de justice dans la ville haute en face de la prison (actuel 27, rue du Château). L'endroit choisi était à la jonction des deux plus importantes routes du pays (Altkirch-Delémont et Bâle-Porrentruy) et au point le plus central du canton, au milieu d'un beau site ayant pour horizon la crête rocheuse du Junkerwald (Löchleflusen), les rochers de la Heidefluh et ceux du Musenrain. Sa situation bien ensoleillée était agréable, surtout pendant la saison d'hiver, quelquefois longue dans le Jura alsacien, où le chauffage au poêle à bois était encore d'usage à l'époque. Ce bâtiment se trouve actuellement au 46 de la rue du Château.

Un article du journal «L'Express» daté du 26 janvier 1906 relate ce tournant dans les annales séculaires de la cité:

«Hier a eu lieu la première audience au nouveau palais de justice, l'installation s'étant faite sans cérémonie officielle. Malgré l'absence de la fameuse messe du Saint-Esprit, le ciel s'est montré clément et le déménagement s'est opéré par un temps magnifique, ce qui n'a pas peu contribué à accélérer et faciliter le transfert des archives accumulées dans notre Hôtel de Ville, rendu aujourd'hui à sa destination primitive... Au point de vue architectural, c'est un édifice à la mode, un peu massif, style baroque moderne dit-on; mais l'intérieur est bien aménagé: au rez-de-chaussée le vestibule est large et bien éclairé; une salle de délibération donnant dans la salle d'audiences, celle-ci bien petite, en raison dit-on, du caractère toujours un peu batailleur dont le Sundgauvien, bon enfant du reste, n'a pas encore pu se départir entièrement, ce qui l'amène, quelquefois en grand nombre, à l'audience de police; puis en face, les différents bureaux du registre foncier, avec les archives dans le sous-sol. Au premier étage les bureaux du secrétariat de

police. Au deuxième étage, les appartements réservés au juge cantonal. Dans tout le bâtiment, où l'eau est bien distribuée, il règne un confort général, avec un aspect vraiment imposant; tout est à l'avenant du public, qui peut facilement s'orienter, pour peu qu'il ouvre l'oeil. Puisse maintenant ce beau palais de justice, avec sa belle devise, devenir celui de la concorde, préluant à la paix universelle, vers laquelle tendent avec de si grandes aspirations, hélas! tant d'âmes généreuses et bien pensantes!»

Mais un demi-siècle plus tard, la judiciarisation de la société et la professionnalisation des juges de paix nécessitent des institutions plus qualifiées, et les justices de paix sont définitivement supprimées en 1958 et remplacées par les tribunaux d'instance et les médiateurs. Le dernier juge de paix à Ferrette fut Jean Hirschy (1888-1972), inhumé dans la 3^e rangée de droite du cimetière municipal.

Par la suite d'autres fonctions furent attribuées au bâtiment qui est alors désigné sous le nom d'«Ancien Tribunal». Des logements furent aménagés au dernier étage. De 1962 à 1978 il abrita le collège de Ferrette avec sa cantine, puis la Médecine du Travail et la Recette locale des impôts (droits indirects) jusqu'en 2005, où une grande et belle salle équipée d'une cuisine, fut installée au rez-de-chaussée. Il a aussi été le siège provisoire de la Communauté des Communes du Jura Alsacien (CCJA) de 1997 à septembre 2008. Plus récemment, en mai 2009, c'est le Centre de Finances Publiques (Trésorerie de Ferrette) qui quitta la place des Comtes et installa son service au premier étage. L'Ancien Tribunal accueille aussi de nombreuses activités périscolaires et socio-culturelles.

En septembre 2024, suite à la création d'un nouveau pôle scolaire sur la friche militaire Robelin, l'école primaire Arcabas ainsi que le périscolaire hébergé dans l'« Ancien Tribunal » y déménagent à la rentrée scolaire 2023/2024. Ce dernier bâtiment devenu vacant, la municipalité décide d'y transférer la mairie et d'y regrouper certains services publics. Ainsi retrouve-t-on maintenant au rez-de-chaussée la station d'établissement des passeports biométriques et carte d'identité, l'espace France Services, le bureau du Conseiller Numérique et les permanences sociales. Au premier étage se situent les locaux de la mairie et la salle du conseil municipal. L'accessibilité à tous ces services est facilitée par les nombreuses places de parking disponibles et la présence d'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite. Après ces transformations, Ferrette comme certaines autres villes, est désormais pourvue à la fois d'un Hôtel de Ville historique et d'une nouvelle mairie fonctionnelle.

En plus d'un siècle d'existence, l'Ancien Tribunal, maintenant propriété de la ville, a connu les vicissitudes de l'Histoire: il aura traversé, sans grand dommage, deux guerres mondiales, aura connu les changements profonds de l'institution judiciaire en France, mais a toujours su se reconverter grâce aux initiatives des élus successifs de la municipalité et au prix de plusieurs chantiers d'entretien et de rénovation. Puisse ce bâtiment rester encore longtemps le témoin du passé dans notre petite ville de Ferrette!
Roland Vogel septembre 2013 - réactualisation décembre 2023